



Favoriser la création d'activités agri-rurales

recueil de **14 expériences**

accompagnées
par les **ONVAR**

novembre
2011



Ce recueil d'expériences a été réalisé dans le cadre d'un projet intitulé « Favoriser la création d'activités agri-rurales », porté par les ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale).

La dénomination ONVAR regroupe sept têtes de réseaux associatives œuvrant dans le domaine du développement agricole et rural. Sept réseaux (AFIP, FNCIVAM, GAEC & Sociétés, InterAFOCG, MRJC, Service de Remplacement France et Trame) dont les principes d'action mobilisent à la fois la logique du projet collectif, l'adhésion volontaire des personnes et une approche de terrain, et qui ont contribué à rendre visible l'innovation en agriculture et à permettre sa généralisation. Leur organisation et leur démarche d'action collective facilitent aussi l'appropriation rapide des changements de pratiques par les agriculteurs.

Les ONVAR ont souhaité réaliser un focus, par l'intermédiaire de ce projet, sur la notion de création d'activités agri-rurales, comme enjeu fondamental pour le renforcement des territoires et du tissu rural.

Les exemples d'expériences recensées dans ces réseaux peuvent être réparties en trois grandes catégories :

Accompagnement à la construction du projet. On se situe ici dans la phase amont que ce soit pour des porteurs de projets non installés ou pour des agriculteurs en place souhaitant diversifier leurs activités. Il s'agit de mettre en avant, dans ces accompagnements, les éléments qui préparent ces publics à une activité agri-rurale (en terme d'ouverture des possibilités d'activité, d'intégration dans des réseaux spécifiques...).

Expériences recueillies

- D'une formation « Se repositionner dans un contexte en évolution » à une création d'activité agri-rurale. L'atelier Fournil.
- Un espace pour s'intégrer sur le territoire du Boischaut Sud (36) par le biais de projets. Le RIRE.
- Un centre d'échanges et de ressources au service des porteurs de projets dans le Pays de Questembert. La Marmite.
- Accompagner l'installation d'un jeune en société en Haute-Savoie. L'année d'essai en GAEC.
- Accompagner la réflexion du projet d'installation de futurs agriculteurs.
- Accompagner vers l'emploi de nouveaux publics non issus du milieu agricole et rural.
- Diversification sur la base de ressources locales : une solution pour le maintien des petites exploitations sur un territoire ?

Mise en valeur des ressources locales. Il s'agit de considérer cet objectif de valorisation des ressources locales comme point de départ pour la description d'expériences. Les ONVAR ne se situent pas dans une logique de promotion de telle ou telle activité mais bien dans un accompagnement, à partir des ressources disponibles localement, des idées et volontés des agriculteurs.

Expériences recueillies

- Circuits courts, diversification et création d'emploi. L'exemple du GAEC du Puy Larcy.
- Ils persuadent les élus de chauffer l'école avec une ressource locale. Val'Bois.
- Développer l'autonomie alimentaire des troupeaux laitiers de la zone à Comté du Doubs. Déshy 25.
- La filière chanvre fermier en Poitou-Charentes. L'exemple de la SARL Chanvre Mellois.

Le lien social comme objectif premier. Même si les activités présentées précédemment ont toutes des conséquences sur la création de lien social du fait notamment de la mise en place de réseaux d'acteurs diversifiés, cette dernière partie comprend des activités agri-rurales dont l'objectif premier est de maintenir ou développer ce lien entre les habitants d'un territoire, mais également de favoriser les échanges entre territoires et contextes de vie distincts.

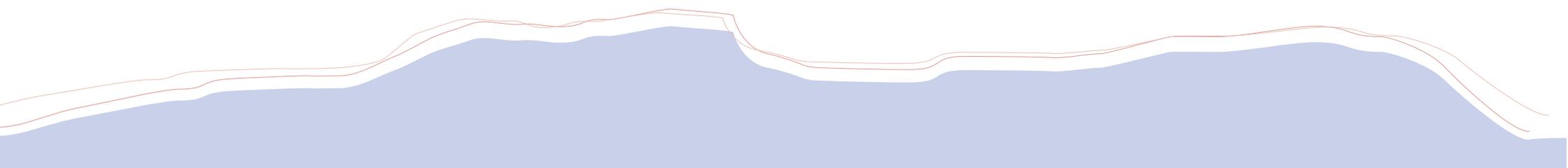
Expériences recueillies

- Créer du lien en Haute-Savoie. Le gîte d'enfants du GAEC du Lavandin.
- Accompagnement d'un projet de maraîchage bio pour des femmes en difficulté.
- Culture dans les fermes : la culture comme vecteur de dynamisme en milieu rural.

Au sein de chaque fiche, les sources de motivation pour les acteurs s'engageant dans ces activités, ont été mises en évidence, en prenant en compte trois niveaux d'implication : individuel (motivation personnelle, « pour moi »), collectif (dynamique collective « pour nous ») et plus global (impact sur le territoire « pour eux »). Il est également détaillé en quoi la place de l'accompagnement contribue à la réalisation des initiatives générées par les porteurs de projets.

Au delà du recueil d'expériences, une analyse transversale a été réalisée et a donné lieu à la rédaction d'un document de synthèse*. Cette analyse met en avant que tenir compte des valeurs portées, favoriser les dynamiques collectives et la mise en réseau, anticiper les notions de concurrence/complémentarité entre acteurs, argumenter et communiquer sur les projets ou encore raisonner la prise de risque, sont autant de points de vigilance à prendre en considération lors de l'accompagnement des créateurs d'activités, souhaitant développer des projets sur leurs fermes et leurs territoires.

* Document téléchargeable sur les sites internet des ONVAR. Disponible également en version papier sur demande.



D'une formation "se repositionner dans un contexte en évolution"
à une création d'activité agri-rurale

L'atelier « fournil »

Présentation de l'initiative

Suite à la formation « se repositionner dans un contexte en évolution » organisée par L'Afocg45, une participante, Marylène, conjointe d'un agriculteur en réflexion sur son projet professionnel, commence à bâtir son projet. Pour cela elle part en formation spécifique, le CAP boulanger, noue des contacts divers, entre autres avec d'autres professionnels (par exemple un électricien) et élargit son cercle d'amis. Elle arrive à mettre en place son atelier « fournil » chez un agriculteur bio, Olivier, qui cherche à valoriser ses céréales. Même si, pour plusieurs raisons, les deux n'arrivent pas à continuer l'activité ensemble, Marylène se repositionne et poursuit l'activité avec son mari avec le souhait de développer la transformation de blé en farine, la fabrication ainsi que la communication auprès des établissements scolaires et des collectivités locales. La mise en place de l'activité est allée de pair avec le développement des liens sociaux sur son territoire.



Témoignage du « bénéficiaire ». Logique d'acteur

motivation personnelle

pour moi

Le souhait pour Marylène, à l'issu de son congé parental, est de reprendre une activité professionnelle conciliant travail et vie de famille : pourquoi ne pas faire du pain chez elle (L'ANPE lui proposait du travail distant de plus de 80 km de son domicile, inconcevable pour elle) ? Elle rencontre le conseiller de la Chambre des Métiers, mais en ressort assez déçue.

Il est apparu pour Marylène, le besoin de réaliser une activité en lien étroit avec l'agriculture (hors des circuits et modèles classiques de boulangerie) : fabriquer du pain bio au levain.

Et par ailleurs, le souhait pour Olivier, producteur de céréales bio, de sécuriser son système en donnant de la valeur ajoutée par une activité de vente directe.

dynamique collective

pour nous

Marylène et Olivier se connaissent. Lorsque le projet de travailler ensemble émerge, ils n'ont pas d'expérience de travail commun et ne connaissent pas leur capacité à travailler ensemble. En 2007, les deux décident de ne pas créer une association tout de suite et Marylène est salariée sur l'exploitation d'Olivier pour l'activité « pain ». En 2010 des divergences d'objectifs et de travail apparaissent entre Marylène et Olivier. L'idée d'une association est écartée. Marylène reprend l'activité avec son conjoint qui sort d'un GAEC.

1. Groupement agricole d'exploitation en commun
2. Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

impacts sur le territoire

pour eux

Cette activité correspond au besoin d'étoffer la proposition de produits alimentaires au sein des AMAP, dans lesquelles chacun est déjà impliqué comme producteur ou consommateur. Cela va maintenant plus loin avec la tentative d'introduction d'aliments bio dans les menus scolaires : d'où les contacts avec les collectivités locales et établissements scolaires, en développant l'argument de l'activité locale.

Des amapiens ont mobilisé des fonds sous forme de prêt à taux zéro. Un groupe CIGALES² a eu envie d'investir des fonds, mais le type de projet (déjà en place) ne figurait pas dans leurs objectifs. Des liens ont cependant été conservés. L'initiative commence à être connue. Une personne interpelle l'AMAP du Gâtinais pour partager son expérience, en vue d'un autre projet dans le Massif Central. Un poulailler collectif se

met en place dans une AMAP voisine avec le même système de prêt solidaire dont l'atelier fournil a bénéficié. Aujourd'hui Marylène et son conjoint sont sollicités pour faire visiter le fournil aux écoles : un projet en amène un autre ; se pose la question d'accueillir des classes ou d'aller dans les écoles expliquer aux enfants ce qu'est le pain.

Concurrence ?

L'atelier « fournil » demande au départ du savoir-faire et des investissements importants. L'activité est également dans un premier temps mal rémunérée, surtout quand sur un territoire il faut encore créer la demande. Cependant, la demande pour des pains « spéciaux » et artisanaux est croissante sur le territoire.



Place de l'accompagnement

L'Afocg 45 a mis en place la formation « se repositionner dans un contexte en évolution » - 4 demi-journées. Cette formation avait pour objet de clarifier les objectifs personnels de chacun, de sorte à ouvrir des possibles en termes de repositionnement éventuel. Marylène, en réflexion sur son projet professionnel y a participé. Ayant connaissance d'un autre adhérent Afocg, Olivier, ils ont eu l'idée de travailler ensemble. Un accompagnement d'Olivier et Marylène pour un possible projet commun a démarré. La réflexion concernant la recherche d'un statut pour poursuivre le projet avance. Olivier et Marylène participent à la formation « Faire vivre sa société » dont l'objet est de pouvoir construire des modalités de fonctionnement en société, et donc de faire échanger les personnes.

Si c'était à refaire

Il faut être très motivé, être entouré, bien budgétiser l'investissement en fonction du nombre de personnes qui travaillent et avoir des objectifs communs dans le cas d'un projet collectif.

fielle d'identité

Afocg Loiret
91 Grande Rue, 45260 Lorris
02 38 90 44 00

Antériorité

Pour l'activité sur la ferme de l'agriculteur : 1 an de façon opérationnelle
Pour la mise en réseau : 4 ans

D'une formation " se repositionner sans un contexte en évolution " à une création d'activité agri-rurale

les —

- L'explication, la compréhension de ses objectifs et de ceux de l'autre, savoir déterminer ses valeurs et quoi en faire.
- La question de la rémunération est toujours délicate suivant les mois. La rémunération est différente elle peut varier de 4 €/heure net à 6 €/heure (en terme de revenu dégagé pour le temps passé).

les +

- La motivation des personnes au projet
- Les compétences partagées
- Les réseaux

en chiffres

Emploi

Plus d'un emploi créé : celui de Marylène à temps plein ; son conjoint participe à la fabrication de la farine et à la commercialisation, tout en poursuivant son activité agricole, sur une exploitation devenue trop petite pour faire vivre une personne seule.

Investissements

Investissement financier à l'origine (travaux+matériel) : Olivier 51 000 € ; Marylène 54 000 €
Temps de travail pour les travaux : Olivier 10 % Marylène 50 % Autres personnes 40 % : beaucoup d'heures (heureusement, Marylène était en congé parental à ce moment-là)



Un espace pour s'intégrer sur le territoire Du Boischaud Sud (36) par le biais de projets

le RIRE

Présentation de l'initiative

Le RIRE est un collectif de personnes (constitué en association depuis 2011) qui, à la suite d'un cycle de formations mis en place par le MRJC, a souhaité se retrouver pour poursuivre les réflexions sur le territoire du Boischaud Sud et impulser des projets sur celui-ci. Ces projets ont vocation à dynamiser leur lieu de vie et développer son attractivité, tout en permettant aux nouveaux arrivants de s'y intégrer. Ainsi, un des premiers chantiers du collectif a été de communiquer à l'extérieur sur le projet pour se créer un réseau avec de nouvelles personnes et d'autres acteurs du territoire. Parallèlement, le collectif s'est lancé dans plusieurs types d'actions. Aujourd'hui, elles sont au nombre de quatre :

- des « Apéro-rencontres » : ils se déroulent chez des habitants et permettent la rencontre des personnes, la diffusion d'information, l'échange informel autour de projets, l'accueil de population...
- des ateliers coopératifs : ils ont pour objectif de faire avancer les projets de chacun (individuel ou collectif) par des apports techniques, thématiques mais surtout par l'échange et les regards croisés ;
- des ateliers d'initiatives : quelques personnes ont une idée ou une envie d'avancer sur un sujet. Le RIRE mobilise son réseau pour des rencontres qui serviront à développer un sujet qui débouchera (ou non) sur une initiative ;
- des ateliers d'échange de savoirs : ils sont tournés vers l'amélioration du quotidien et le changement d'habitudes (faire autrement son jardin, auto-construire...).



Témoignage du « bénéficiaire ». Logique d'acteur

motivation personnelle pour moi

Pour Germain Lefebvre, co-président du RIRE qui a participé depuis le départ au projet, il était important de partager avec d'autres personnes ce qui s'était vécu pendant le cycle de formations mis en place par le MRJC. De plus, il souhaitait créer son activité en graphisme dans une coopérative d'entrepreneurs sur le territoire. Pour cela, le partage d'idées et la rencontre avec d'autres personnes l'ont beaucoup aidé.

dynamique collective pour nous

Il insiste également sur la capacité d'un tel réseau à créer des dynamiques collectives et à changer les habitudes de chacun à travers le partage d'expériences. Le projet est basé sur l'importance du collectif. Ainsi, les compétences ont été acquises par les temps d'échange, le travail en partenariat avec différentes structures, mais aussi par des temps de formation à la notion de projet collectif.

impacts sur le territoire pour eux

Cette activité répond aux enjeux d'un territoire rural où peu de jeunes restent et s'ancrent, où l'emploi n'est pas si simple à trouver, où les liens ne se créent pas spontanément, où les nouveaux habitants ne sont pas forcément accueillis et où les habitants sont plutôt négatifs quant à la possibilité de lancer des initiatives. Le projet a vocation à changer cette image, donner de nouvelles perspectives et montrer qu'il est possible de développer leur lieu de vie.

Place de l'accompagnement

Dans ce projet, le MRJC a eu un rôle d'initiateur et d'accompagnement dans la réflexion, mais pas dans la construction technique des projets de chacun. La formation proposée avait pour objectif de faire émerger des idées de projets, en se basant sur la méthodologie du « kit des 100 possibles », idées qui seraient reprises par la suite pour les mettre en place. A la suite de cette formation, le permanent MRJC de l'Indre a coordonné la mise en place du collectif et l'a accompagné durant plusieurs années, notamment pour former les membres à la méthodologie de projet et pour les mettre en réseau avec les autres acteurs du territoire. Aujourd'hui, le MRJC est toujours en lien avec le RIRE, mais n'est plus leader du projet.

Si c'était à refaire

La communication aurait pu être améliorée, notamment en formalisant plus tôt l'objectif du réseau et ses actions

fielle d'identité

Germain Lefebvre
co-président
activites@rire.asso.st

MRJC Indre
8 place Roger BRAC - 36000
CHATEAUROUX
02 54 34 34 74
indre@mrjc.org

Antériorité

- La formation qui est à l'origine du projet s'est déroulée en 2004.
- Le collectif s'est créé début 2005
- Un partenariat avec différentes structures du territoire se met en place à partir de 2008
- 2009, le RIRE commence à « s'autonomiser » du MRJC
- 2011, une association est créée

Un espace pour s'intégrer sur le territoire du Boischaud Sud (36) par le biais de projets

les —

- Difficulté à rejoindre des gens de tout âge et de tous horizons
- Au début, difficulté à expliquer clairement ce que faisait le RIRE

les +

- La proximité des acteurs, qui permet à chacun de se sentir concerné par le projet, que ce soient les associations ou les personnes
- Des nouvelles personnes, toutes vivant sur le territoire, sont impliquées dans le pilotage de la dynamique
- Un site Internet a été créé, ce qui permet de mieux communiquer sur les actions du RIRE
- Plusieurs créations d'activité, notamment de jeunes
- Reconnaissance de la part des institutions (notamment Conseil Général et Chambre d'agriculture)

en chiffres

- **4** installations agricoles, dont une qui emploie un jeune du RIRE
- **2** créations d'activités non agricoles
- **6** associations du territoire impliquées
- **1** projet de coopérative d'activités et d'emplois en cours

Liens utiles

Site www.rire.asso.st



Un centre d'échanges et de ressources au service des porteurs de projets dans le Pays de Questembert

La Marmite

Présentation de l'initiative

Dans le cadre d'une expérimentation nationale sur l'installation agricole lancée par le MRJC en 2004, un groupe de jeunes intéressés par l'agriculture - dont certains souhaitaient s'installer - a identifié certains freins à l'installation agricole sur le Pays de Questembert (56). Ainsi est née La Marmite, un centre d'échanges et de ressources pour des porteurs de projets, agricoles ou non. La Marmite soutient et accompagne des porteurs de projets en milieu rural, à travers la mise en place d'actions de formation : modules méthodologiques « de l'idée au projet », cafés-thématiques, cafés-installation, visites d'expériences, voyages d'étude... Elle dispose également d'un centre de ressources et d'un espace de travail (accès Internet, salle de réunion, téléphone...). Elle est un lieu d'orientation vers des structures et des individus compétents... Ses propositions : accompagnement, mise en lien pour possibilité d'accueil sur les lieux d'activités en place (découverte, stage, nids d'activités, pépinière en îlots...) permettant aux porteurs de projet de vérifier leurs envies, leurs idées, tester et vérifier leurs choix, grâce à l'appui de personnes ayant déjà créé leur activité. Au début, La Marmite fonctionnait sous la tutelle du MRJC puis, en 2008, une association indépendante s'est créée, dont le MRJC est toujours membre. Les projets accompagnés ont en commun le respect de l'environnement naturel et humain et présentent des liens forts avec leur territoire.



Témoignage du « bénéficiaire ». Logique d'acteur

motivation personnelle

pour moi

Pour Cyril Huchon, qui faisait partie du groupe de départ et qui a été co-président de La Marmite, la motivation était triple : c'était d'abord l'envie de développer le territoire sur lequel il vivait, en plaçant les jeunes au centre de ce développement, et en encourageant les initiatives respectueuses de l'environnement. Son implication lui a également permis de mieux connaître le monde agricole et ses rouages.

dynamique collective

pour nous

Le groupe de jeunes a aussi travaillé en réseau avec d'autres structures. Sans la mise en commun des connaissances et compétences de chacun, ce projet n'aurait pas pu voir le jour car les jeunes ne maîtrisaient pas tous les enjeux et avaient besoin d'être accompagnés, notamment sur la mise en place de formations. L'échange et la coopération est un des objectifs premiers de ce projet. C'est grâce aux rencontres que les gens peuvent avancer sur leur projet, pour des compétences techniques mais aussi pour confronter leur avis avec d'autres.

impacts sur le territoire

pour eux

Le Pays de Questembert devient progressivement une sorte de « territoire d'expérimentation », notamment pour des jeunes, du fait de la naissance de projets. La notion d'inscription territoriale est très présente au sein de La Marmite et la collaboration avec d'autres acteurs locaux encourage les jeunes à s'installer sur le Pays car ils y ont déjà un réseau. De plus, les personnes viennent à La Marmite en général car ils ont des projets innovants, sur lesquels ils ont des difficultés à être

accompagnés. Cette notion d'innovation est importante car elle fait naître de nouvelles idées autour d'elle. Enfin, le travail en réseau permet de développer un lien social fort, ce qui encourage les habitants à s'impliquer pour leur territoire. Ainsi, on constate par exemple le développement de circuits courts alimentaires de proximité, de réseau d'éducation non formelle et de solidarité de manière générale.



Place de l'accompagnement

L'expérimentation nationale lancée par Le MRJC a permis aux jeunes du MRJC Bretagne de s'interroger sur leurs problématiques locales en termes d'agriculture. Le MRJC les a accompagné pour réaliser un diagnostic de territoire, qui a permis d'identifier les envies de projets innovants chez de nombreux jeunes, sans toutefois les mener à terme faute d'accompagnement.

A sa création, La Marmite était sous la tutelle du MRJC, ce qui a permis de limiter les risques en cas d'échec du projet ainsi que d'avoir un capital de départ. Progressivement, le projet s'est autonomisé pour devenir ensuite une association à part entière, dont Le MRJC reste partenaire.

Si c'était à refaire

Il n'est pas toujours facile d'impliquer les collectivités locales dans ce genre de projets et d'être soutenu, même si maintenant différents partenaires publics sont impliqués. Il faut développer la communication en étant vigilant au discours utilisé pour rester ouvert à tout type de publics pour avoir des points de vue plus variés.

fielle d'identité

Association La Marmite
Village de Bobéhec
56250 La Vraie Croix
02 97 67 28 06
lamarmite.asso@yahoo.fr
www.association-la-marmite.fr

Adelaïde Réjou-Méchain
Animatrice/coordinatrice

Antériorité

Le projet de La Marmite est né en 2006. En août 2008, l'association La Marmite se crée
Pour la mise en réseau : 4 ans

Un centre d'échanges et de ressources
au service des porteurs de projets dans
le Pays de Questembert

les —

- Manque d'implication et de reconnaissance de la part des institutions
- Difficulté à être compris de tous. Même si le réseau est très ouvert, il n'est pas simple de réunir des personnes de tous horizons, hors du réseau Marmite.

les +

- La mutualisation d'expériences
- Les partenariats forts entre associations
- Volonté forte et commune d'un collectif composé de nombreux individus d'apporter une réelle transformation sociale et environnementale

en chiffres

31 ETP à travers les projets accompagnés par La Marmite, dont les **2/3 en agriculture**. Les autres activités se répartissant entre artisanat, activités sociales et culturelles et commerce de proximité. La Marmite emploie aussi une animatrice/coordinatrice à temps plein.



Accompagner l'installation d'un jeune en société en Haute-Savoie

L'année d'essai en GAEC

Présentation de l'initiative

Depuis une trentaine d'année, la Fédération départementale des GAEC de Haute-Savoie accompagne les groupements agricoles lors de leur constitution et au cours de leur fonctionnement quotidien. La FDGAEC a constaté de nombreuses séparations ou dissolutions suivant l'année de constitution ou d'entrée d'un nouvel associé dans les GAEC. Aussi, il est demandé à tout futur associé de faire une période d'essai d'un an minimum pour que les personnes se trouvent, avant la constitution officielle, dans les mêmes conditions que s'ils étaient associés. Les objectifs : se connaître, décider, vivre et travailler ensemble...



Témoignage du « bénéficiaire ». Logique d'acteur

de **Damien Caddoux**, associé de GAEC en Haute-Savoie et de **Régine Chamot**, trésorière de GAEC & Sociétés, ancienne présidente de la FDGAEC 74, associée de GAEC.

motivation personnelle pour moi

Damien Caddoux est l'un des 5 associés du GAEC Le Marais, exploitation laitière située en Haute-Savoie, il revient sur son installation et son année d'essai au sein du GAEC : « Pour moi, ce laps de temps est absolument nécessaire pour que chacun trouve ses marques dans l'apprentissage de la complémentarité entre associés, noue des relations humaines basées sur le dialogue et l'échange. Une étape fondamentale pour voir si l'on pourra vraiment s'entendre, qui intervient avant que ne soient lancées toutes les décisions économiques et les engagements lourds que suppose la vie d'un GAEC. »

dynamique collective pour nous

Selon Régine Chamot, ancienne présidente de la FDGAEC 74, c'est suite au constat de dissolutions et de difficultés relationnelles dans l'année de l'installation, que des agriculteurs administrateurs de la FDGAEC 74 ont décidé de mettre en place un accompagnement de toutes les entrées en GAEC.

Au fil du temps, cet accompagnement s'est enrichi et il porte aujourd'hui à la fois une dimension formation et une dimension pratique, afin de tester le travail en commun et l'entente des futurs associés.

Concernant la formation, la FDGAEC a rapidement proposé un stage, dont le format a évolué dans le temps, et qui dure aujourd'hui 3 jours sur le thème des relations humaines, auquel participent tous les futurs associés. La FDGAEC

propose également un accompagnement au sein du groupement sur les aspects relationnels (entente et communication entre associés, organisation du travail, objectifs individuels et communs, valeurs...).

Concernant la période d'essai en GAEC, il existe plusieurs types de statuts pour les futurs associés :

- aide familial dans les GAEC familiaux « Père-Fils-Frères » ;
- pré-installé avec contrat soutenu par la région quand il n'y a pas de lien de parenté ;
- salarié, quand la personne ne remplit pas les conditions d'aide familial ou de préinstallé : personne de plus de 40 ans ou neveu ;
- chef d'exploitation dans les regroupements d'exploitations.



Organisation des regroupements d'exploitation

Chaque exploitant conserve son statut de chef d'exploitation, même si tout est regroupé. Lors d'une première rencontre entre les exploitants et l'animateur de la FDGAEC, sont précisées les modalités de l'année d'essai : durée, début d'activité, modalités du regroupement (répartition des ventes, achats, charges de structure...). Une information est faite au Comité Départemental d'Agrément des GAEC présidé par la Direction Départementale des Territoires, qui donne ou non son accord au regroupement temporaire et informe les autres administrations (fiscales, services vétérinaires...). Il est précisé aussi, en début d'année d'essai, quels sont les investissements minimum : par exemple, 2 postes de traite en plus, une aire paillée simple, et qui paie, même en cas de non aboutissement. Il est fortement déconseillé de vendre les matériels en double, ou encore de procéder à des investissements lourds de type mise aux normes de bâtiments.